

**Appel d'Offres International n° 23 / 2018**  
**Cession pour le compte de l'Etat tunisien d'une Résidence en cours de construction**  
**sise sur le haut de la falaise de Sidi-Bou-Saïd**  
**Et d'une Résidence meublée « MARINA 44 » sise à la zone touristique Yasmine**  
**Hammamet**



Lot	La résidence	Titre Foncier	Le Terrain	Superficies Couvertes	Jardins, Allées et Piscines
I	«Amilcar»	119384 Tunis « Bayt El Khayr »	11 394 m <sup>2</sup>	7 376 m <sup>2</sup> (Cinq niveaux) 138 Pièces <i>En cours de Finition (80 %)</i>	9 500 m <sup>2</sup>
II	« MARINA 44 »	580829 Nabeul	3 524 m <sup>2</sup>	3 353 m <sup>2</sup> (Cinq niveaux) 53 Pièces meublées	2 669 m <sup>2</sup>

Les Plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété de l'Etat tunisien et ils sont libres de tous droits ou hypothèques. Ils figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

La vente porte sur les divers ouvrages, équipements et biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 30 Avril au 20 Juin 2018. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de deux cent dinars (200 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou aux deux lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres International n° 23 / 2018**

*«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»*

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé à :

- *Lot I « Amilcar »* : soit Cinq cent milles dinars (**500 000 DT**) pour les résidents et cent soixante dix milles dollars (**170 000 \$**) ou euros (**170 000 €**) pour les non-résidents.
- *Lot II « Marina 44 »* : Trois cent milles dinars (300 000 DT) pour les résidents et cent milles dollars (100 000 \$) ou euros (100 000 €) pour les non-résidents.

**La date limite** de remise des offres est fixée au **Jeudi 21 Juin 2018 à 15h00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture des plis** sera tenue le même jour à **15h30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire et des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100 ou +216 73 369 037 ou +216 98 910 000). **GI**